



QUOTAS DES CHAMPIONNATS CANADIENS MAÎTRES 2025

Comme mentionné l'an dernier, la participation aux Championnats Nationaux des Maîtres sera soumise à des quotas. Comme il est très difficile de prévoir le nombre de participants d'une année à l'autre, et en raison des multiples groupes d'âge, il est presque impossible de fixer des quotas précis à l'avance. Nous établirons donc des quotas dynamiques qui fonctionneront comme suit :

ÉQUIPES ET COMBOS

1. Toutes les équipes (libres, techniques, capacités mixtes et combos) seront acceptées aux Nationaux à condition d'avoir participé à leurs Championnats provinciaux respectifs.
2. Des exceptions peuvent être accordées sur demande dans les provinces où de tels Championnats n'existent pas, ou pour d'autres raisons justifiant un laissez-passer. Veuillez envoyer ces demandes à stephane@artisticswimming.ca avant la date limite d'inscription.

PROGRAMMES INDIVIDUELS

1. Pour tous les solos (techniques, libres, adaptés), duos (techniques, libres, adaptés, capacités mixtes), duos mixtes (techniques, libres, adaptés, capacités mixtes) et trios (techniques, libres, adaptés, capacités mixtes), les résultats des Championnats provinciaux respectifs seront utilisés pour identifier les programmes qualifiés.
2. Les 3 meilleures inscriptions de chaque province, dans chaque groupe d'âge, seront automatiquement acceptées dans la compétition.
3. Des inscriptions supplémentaires seront acceptées jusqu'à un maximum de 35 par épreuve, à condition qu'elles puissent être intégrées à un horaire se terminant au plus tard à 22 h les 9 et 10 mai, et à 18 h le 11 mai.
4. Le Comité organisateur se réserve le droit de n'autoriser qu'un seul programme (technique ou libre) pour une épreuve donnée si cela permet une participation plus large aux épreuves individuelles.

Nous vous prions d'inscrire toutes vos routines et nous vous laisserons savoir lesquelles ont été sélectionnées pour participer à la compétition.